

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31


Ciric B 271

Date 24.08.2015 Pag 1

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

- 1.1 Identificateur de produit Ciric B 271
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la pâte lubrifiante substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité MOLYDUVAL GmbH * Halskestr.6 * 40880 Ratingen * Germany * +49 (2102) 9757-00 * safety@molyduval.com

SECTION 2: identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange 1272/2008/EG Mentions de danger / catégorie de danger / Classe de danger
H319 / Eye Dam. 2 / Provoque une irritation des yeux.
H412 / Aqua Chron. 3 / Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.
Le produit est classé comme un mélange selon l'1272/2008 / CE.
- 2.2 Éléments d'étiquetage  7440-50-8 Cuivre
signal word: danger
GHS07 Irritation
H319 Provoque une irritation des yeux.
H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.
P264 Laver la peau soigneusement après manipulation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants, vêtements de protection, protection des yeux, du visage.
P305+P351+P338 Pendant quelques minutes, rincer avec précaution à l'eau: En cas de contact avec les yeux. Enlever les lentilles de contact si possible. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux
- 2.3 Autres dangers -

SECTION 3: Composition - Informations sur les ingrédients

- 3.2 Mélanges Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.
- 1,0 % - 3,0 % Calcium hydroxide EG: 215-137-3 CAS: 1305-62-0 H315 Skin Irrit. 2 / H318 Eye Dam. 1 / H335 STOT SE 3 (MTCACAOH)
- 1,0 % - 10,0 % Zinkorthophosphat Hydrated EG: 231-944-3 CAS: 7779-90-0 H400 Aqua Acute 1 / H410 Aqua Chron. 1 (MTCAPOZN)
- 1,0 % - 25,0 % Kupferpulver EG: 231-159-6 CAS: 7440-50-8 Reach: 01-2119480154-42 H400 Aqua Acute 1 / H412 Aqua Chron. 3 (MTADFSCU)

SECTION 4: Premières Mesures d'aide

- Instructions générales Les patients de la zone de danger sans prendre un risque personnel. Retirer les vêtements et chaussures contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser.
- Après Inhalation Amener à l'air frais, en cas de plaintes consulter un médecin
- Après contact avec la peau Laver à l'eau et savon
- Après contact avec les yeux Rincer avec beaucoup d'eau (collyre)
- Après Ingestion Rincer la bouche à l'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés Information non disponible
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires L'exposition prolongée ou répétée peut causer de l'inconfort de la peau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extincteur: Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, sable, CO2. Inappropriés d'extinction: jet d'eau à grand.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie normale gaz d'incendie peuvent être générés (oxydes de carbone, oxydes d'azote, les produits de décomposition organiques irritantes).
- 5.3 Conseils aux pompiers Si nécessaire, utiliser en cas d'incendie, un appareil respiratoire autonome. Récupérer l'eau d'extinction contaminée séparément, ne doivent pas être déversées dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale. Les mesures d'extinction à l'environnement. Procédure standard pour feux d'origine chimique. Les mesures d'extinction à l'environnement.

SECTION 6: Mesures de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

Ciric B 271

Date 24.08.2015 Pag 2

| | |
|---|--|
| 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | Wear personal protective equipment. Avoid contact with eyes and skin. |
| 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement | Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Incendie ou représentant de la police si le produit a été renversé dans l'eau ou d'égout sanitaire ou a contaminé le sol et les plantes. |
| 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | Avec un matériel absorbant inerte (Ölaufsaugmittel, sable, sciure, diatomite, d'acide, liant universel) |
| 6.4 Référence à d'autres sections | Pas applicable |

SECTION 7: Manipulation et stockage

| | |
|--|--|
| 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | Respecter les dispositions VAWs (dispositions concernant les installations d'entreposage, de transvasement ou de débordement de produits dangereux pour l'eau) |
| 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités | Conservare in contenitori chiusi. Aprire i contenitori in luoghi ben ventilati. Storage Class VCI: 11 Flammable Solids |

SECTION 8: Limiter et de superviser l'exposition / protection individuelle

| | |
|--|--|
| 8.2 Limitation et contrôle de l'exposition - Equipement de protection individuelle | Protection respiratoire: Aucune requise; sauf en cas de formation d'aérosols. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs / poussière / aérosol. Filtre combiné, par exemple. Comme DIN 3181 ABEK Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques selon DIN / EN 374 sont recommandés. Convient pour de courtes périodes. En cas de contamination, les gants doivent être remplacés immédiatement. Le contact cutané avec les surfaces mouillées des gants doit être évitée. Protection des yeux: Lunettes de sécurité Mesures d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Les vêtements de travail séparément. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Mesures de protection: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. |
|--|--|

8.3 Limitation et surveillance de l'exposition environnementale Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

| | |
|-------------------------------|------------------------------|
| Aspect Forme | Consistant |
| Couleur | copper |
| Apparence | homogène comme de la graisse |
| Odeur | sans |
| Point De Rupture | 240 °C |
| Limite supérieure d'explosion | - |
| Limite inférieure d'explosion | - |
| Densité de vapeur 20°C | - |
| Densité, 20°C | 1,19 g/cm ³ |
| Hydrosolubilité | N |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

| | |
|--|---|
| 10.1 réactivité | Stable dans les conditions de stockage et de manipulation préconisées |
| 10.2 Stabilité chimique | Stable dans les conditions normales |
| 10.3 Possibilité de réactions dangereuses | Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. |
| 10.4 Conditions à éviter | Aucune information disponible |
| 10.5 Matériaux incompatibles | Aucune information disponible |
| 10.6 Produits de décomposition dangereux non | |

SECTION 11: Informations toxicologiques

| | |
|--|--|
| Symptômes après ingestion | Peut causer une legiere irritation. |
| Symptômes après contact avec la peau | Causes skin irritation. Causes serious eye damage. |
| Symptômes après inhalation | Irritation des muqueuses |
| Symptômes après contact oculaire | Risque de lésions oculaires graves |
| Autres informations | No sensitizing effects known. |
| Toxicocinétique, métabolisme et distribution | Il n'y a pas de données toxicologiques humaines. |

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

Ciric B 271

Date 24.08.2015 Pag 3

Informations sur les effets toxicologiques Le produit a été classé selon la directive sur les préparations dangereuses 1272/2008 [CLP]

SECTION 12: Informations écologiques

| | |
|--|--|
| 12.2 Persistance et dégradabilité | Des données écotoxicologiques ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants. Ce produit est difficilement biodégradable. Les principaux constituants sont estimés naturellement biodégradables, mais contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement. |
| 12.3 potentiel de bioaccumulation | Aucune information disponible |
| 12.4 Mobilité dans le sol | Aucune information disponible |
| 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB | Aucune information disponible |
| 12.6 Autres effets néfastes | Aucune information disponible |

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets CEE déchets de code: 130899 huile usées non spécifiés ailleurs

SECTION 14: Informations relatives au transport selon les prescriptions ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

| | |
|---|---|
| 14.1 Numéro ONU | Non classé comme dangereux au sens des réglementations de transport |
| 14.2 Identification / nom d'expédition NU | ADR: UMWELTGEFÄHRDENDER STOFF, FEST, N.A.G. IMDG: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. IATA: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. |
| 14.3 Classe de danger pour le transport | ADR / RID: Classe 9, code de classification M6, Kemler 90 Code restriction de tunnel E dispositions spéciales: LQ 7 E 1, Label: 9 / N Code IMDG: Classe 9 No EMS FA / SF, Dispositions spéciales LQ 5 I E 1, Label: 9 / N ICAO-TI / IATA: Classe 9 Dispositions spéciales: E 1 Label: 9 / N |
| 14.4 groupe d'emballage | - |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | IMDG: Polluant marin ADR: Dangereux pour l'environnement |
| 14.6 Précautions particulières a prendre par l'utilisateur | Aucune information disponible |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Information non disponible |

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
DE: catégorie à polluer de l'eau: 2
DE: Employment restrictions concerning juveniles must be observed (§ 22 JArbSchG).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Il n'y a pas d'informations disponibles

SECTION 16: Autres informations

| | |
|---|---|
| 16.1 Texte intégral des phrases R mentionnées dans chapitres 2 et 3 | GHS07 Irritation H319 Provoque une irritation des yeux. H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables. P264 Laver la peau soigneusement après manipulation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants, vêtements de protection, protection des yeux, du visage. P305+P351+P338 Pendant quelques minutes, rincer avec précaution à l'eau: En cas de contact avec les yeux. Enlever les lentilles de contact si possible. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P501 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux |
| 16.2 Autres informations | Les informations reposent sur nos connaissances actuelles. Représentations de propriété et garanties sont exclues sans clarification de l'objet technique d'utilisation et les conditions de fonctionnement. Pour d'autres questions se il vous plaît ne hésitez pas disponibles. |